

GENDARMERIE NATIONALE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
05276	01070	2014	

Nmr pièce	N° feuillet
1	1 / 2

Analyse et références

Affaire

Le mardi 22 avril 2014 à 17 heures 20 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de Maréchal des logis Chef

Vu l'(les) article(s) L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité

suivantes :

rapportons les opérations

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente à vous en vue de vous signaler une activité d'objets volants non identifiés au dessus de la commune de TREUZY-LEVELAY (77).

Tout d'abords je tiens à signaler que je ne fais pas l'objet de suivi psychiatrique, que je ne consomme pas de drogue, et que je suis en pleine possession de mes facultés mentales.

Le 20/04/2014 à 21 heures 37 minutes pendant deux minutes environ, j'ai été témoin de la manifestation d'objets volants non identifiés, au dessus de mon domicile à TREUZY-LEVELAY.

Le phénomène se situait au dessus de ma tête, dans mes midi. Il s'agit de trois boules lumineuses de couleur jaune orangée, je ne peux estimer leur grosseur, mais elles me semblaient plus grosses qu'un avion. Elles devaient se situer à 5 km au dessus de moi au dessus de la ligne d'horizon, à 45 degrés environ. La trajectoire du phénomène a été Sud vers Nord sachant qu'il est arrivé par ma droite.

Ces boules semblaient plus lumineuses qu'un lampadaire, comme incandescentes. Elles ne laissaient pas de traînée ou de halo sauf quand elles sont parties, elle ont laissé une traînée.

Question : Quelles étaient vos occupations avant votre observation ?**Réponse** : Je composais de la musique à mon domicile, je voulais sortir faire une pause dans mon jardin pour sortir mes chiens et fumer une cigarette.**Question** : Où vous trouviez-vous exactement ?**Réponse** : Je me trouvais dans mon jardin.**Question** : D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ?**Réponse** : Non pas chez moi. Mais aux alentours je ne sais pas.**Question** : Votre observation était-elle continue ou discontinue ?**Réponse** : Mon observation était discontinue car j'ai pris deux photos du phénomène.-**La personne entendue****L'Agent de Police Judiciaire**

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

Signature(s)

Le

[1] - Archives

Question : Comment s'est terminée cette observation ?

Réponse : Les trois objets sont partis en même temps dans des directions opposées, j'en ai suivi un du regard jusqu'à MORET SUR LOING c'était le plus gros. Les objets sont partis à une vitesse hallucinante à tel point que je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'un avion. Je pense que la dispersion a duré une seconde. C'était très impressionnant.

Question : Avez-vous vu ce phénomène directement de vos yeux ?

Réponse : oui. Je les ai observés à travers mes lunettes de vue. Je suis astigmate.

Question : Quelles étaient les conditions météorologiques ?

Réponse : Elles étaient très bonnes le ciel était dégagé.

Question : Quelles étaient les conditions astronomiques ?

Réponse : Je ne voyais pas la lune mais normalement elle devait se situer sur ma droite. Je n'ai pas d'autre repère astral.

Question : Des équipements étaient-ils allumés pendant observation ?

Réponse : Mon ordinateur était allumé mais il se trouvait à l'autre bout de la maison.

Question : Des bruits ont-ils été émis lors de cette observation ?

Réponse : Les trois objets ne faisaient absolument aucun bruit.

Question : Avez-vous remarqué des effets suite à cette manifestation sur les matériels ou êtres vivants ?

Réponse : Non. Mais chiens n'ont même pas aboyé.

Question : Pouvez-vous décrire le mouvement opérés par ces boules ?

Réponse : en arrivant sur la droite elle sont arrivées en ondulant comme sur un oscilloscope, mais de manière fluide, ensuite les trois objets se sont figés et se sont alignés sur une ligne comme en diagonale, inclinée dans le ciel, j'ai pris la première photo. Les objets se sont figés encore une fois, ont formés un triangle, j'ai pris une deuxième photo. Ensuite ils se sont figés encore, puis se sont dispersés engerbe à toute allure. Les figures étaient très précises.

Question : Qu'avez-vous ressenti durant cette observation ?

Réponse : Rien de spécial, j'étais figé. Je me suis posé des questions.

Question : Qu'avez-vous fait après votre observation ?

Réponse : J'ai allumé une autre cigarette et j'ai envoyé un message à ma conjointe pour lui raconter. J'ai mal dormi après.

Question : Portiez-vous un attirance sur les ovni ?

Réponse : Oui et non, comme tout le monde, je ne me formalise pas là dessus.

Question : Quelle interprétation donnez-vous à ce phénomène ?

Réponse : Pour moi ce n'est pas des objets fabriqués de la main de l'Homme. Je ne pense pas qu'il s'agisse de drones. Je ne sais pas quoi penser de cela.

Question : Avez-vous autre chose à déclarer ?

Réponse : Non.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

, le 22 avril 2014 à 18 heures 20 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
05276	01070	2014	

Nmr pièce	N° feuillet
3 2	1 / 4

Le mardi 22 avril 2014 à 18 heures 20 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de Maréchal des logis Chef

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

suivantes :

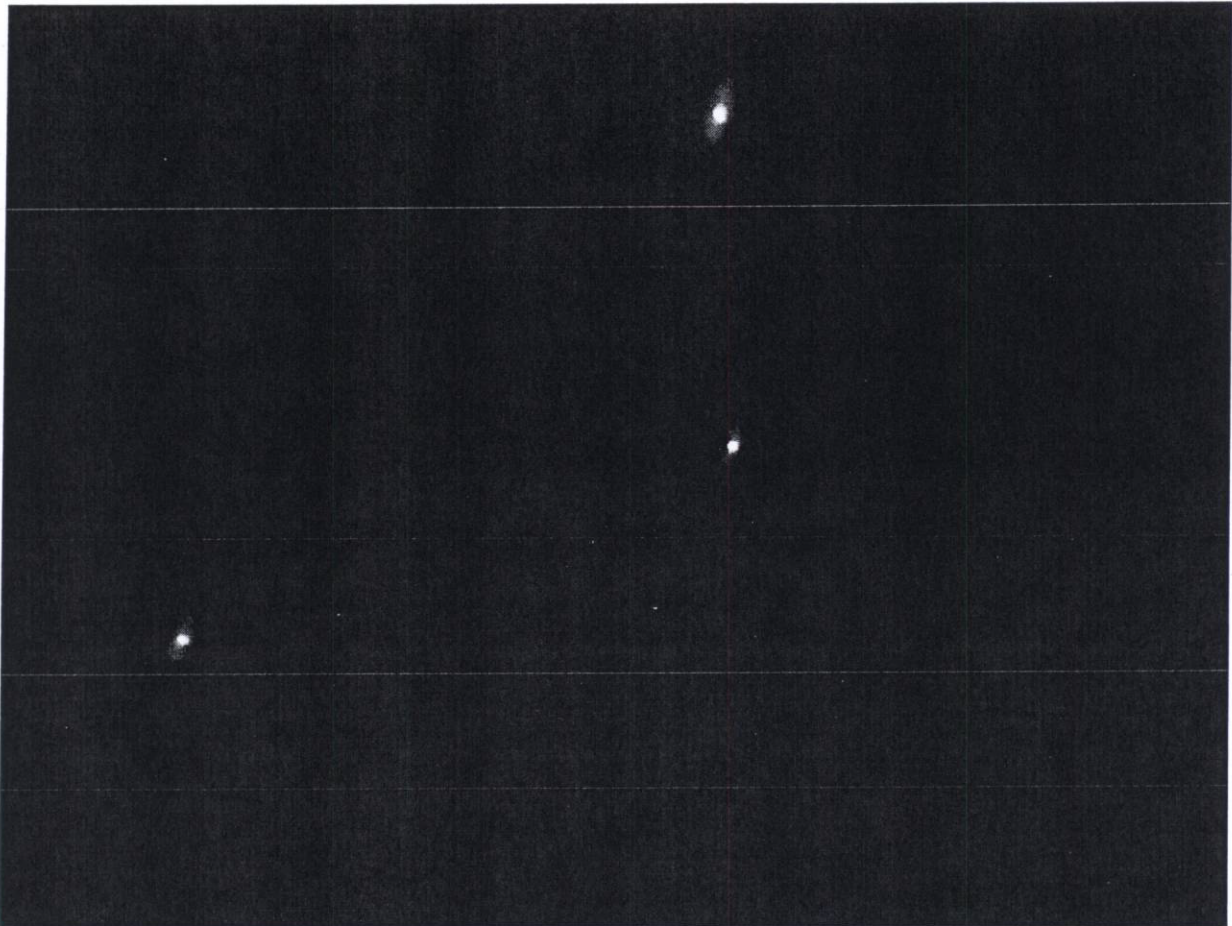
rapportons les opérations

Nous joignons à la présente les photos remises par l'observateur du phénomène :



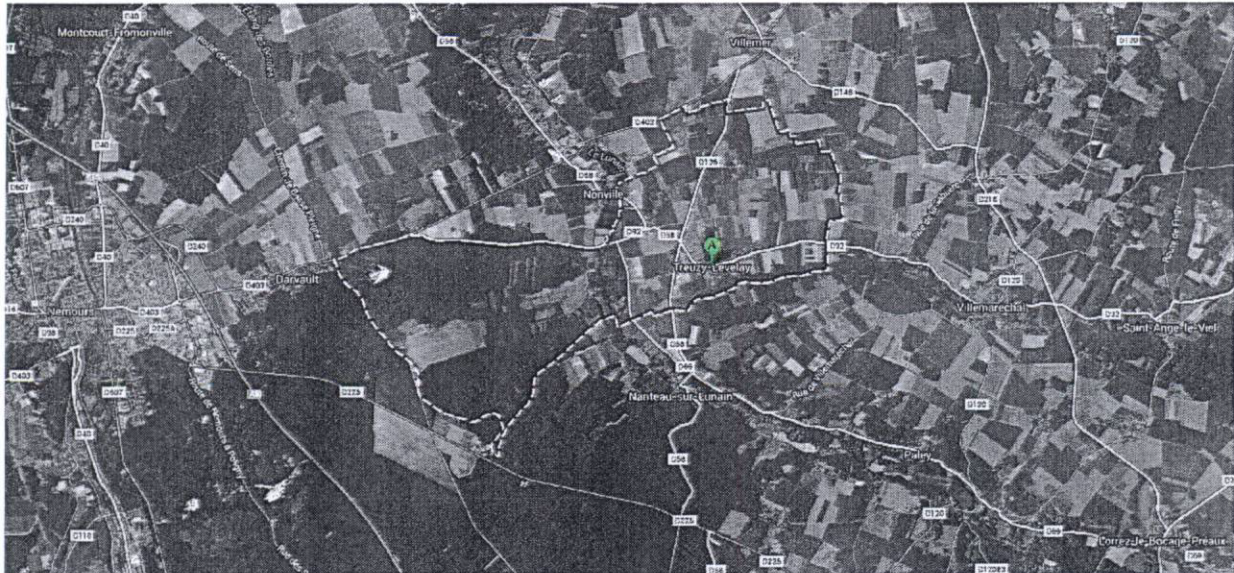
Cliché n°1 : 3 sphères lumineuses au dessus de l'habitation de l'observateur

L'Agent de Police Judiciaire



Cliché n°1 : 3 sphères lumineuses au dessus de l'habitation de l'observateur

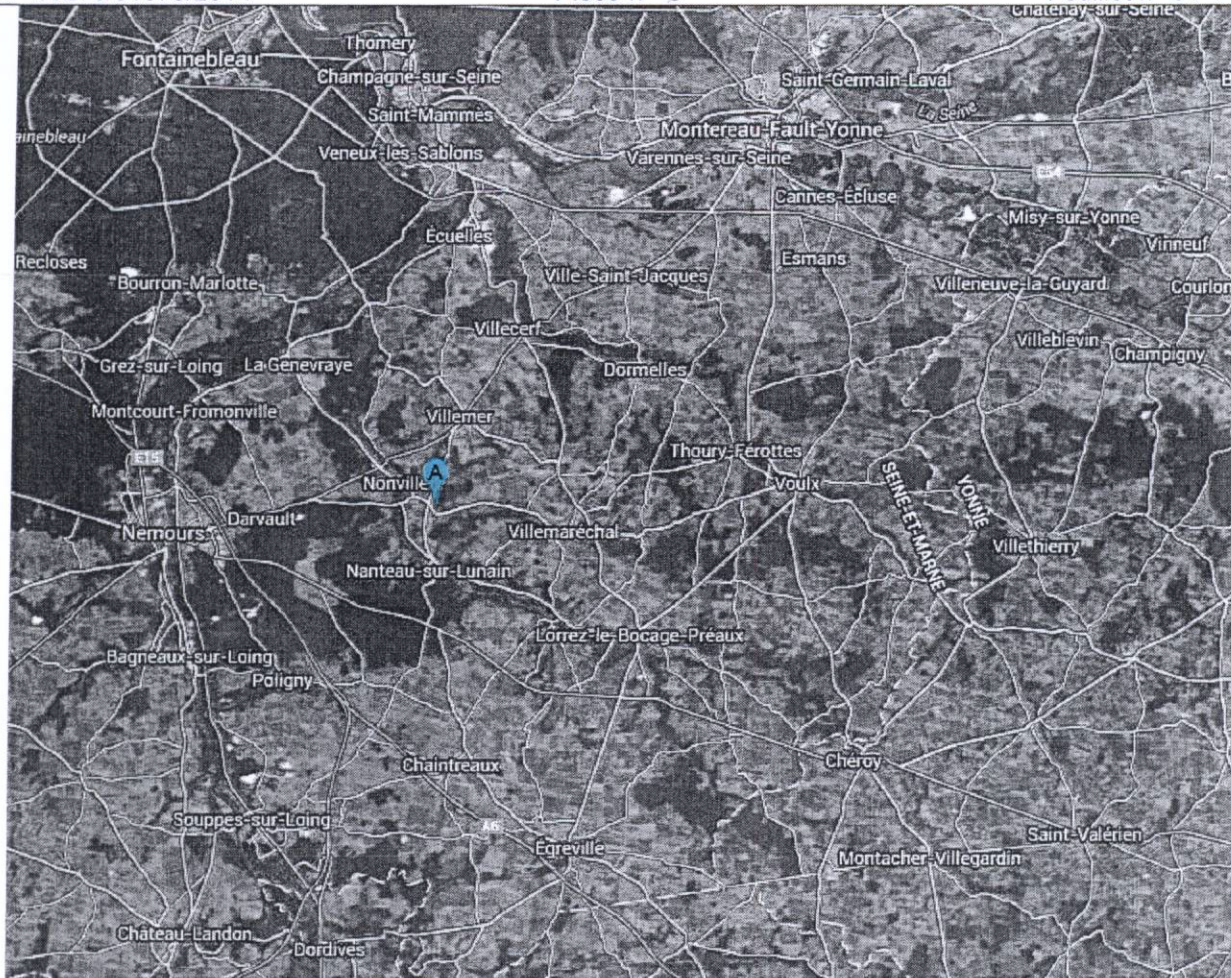
LOCALISATION DU LIEU DE L'OBSERVATION :



Commune de TREUZY LEVELAY

La lettre A montre l'emplacement de la mairie de la commune. Les pointillés représentent la limite de commune. TREUZY-LEVELAY se situe au SUD de FONTAINEBLEAU(77), à l'EST de NEMOURS(77) et à l'OUEST de SENS(89).

L'Agent de Police Judiciaire

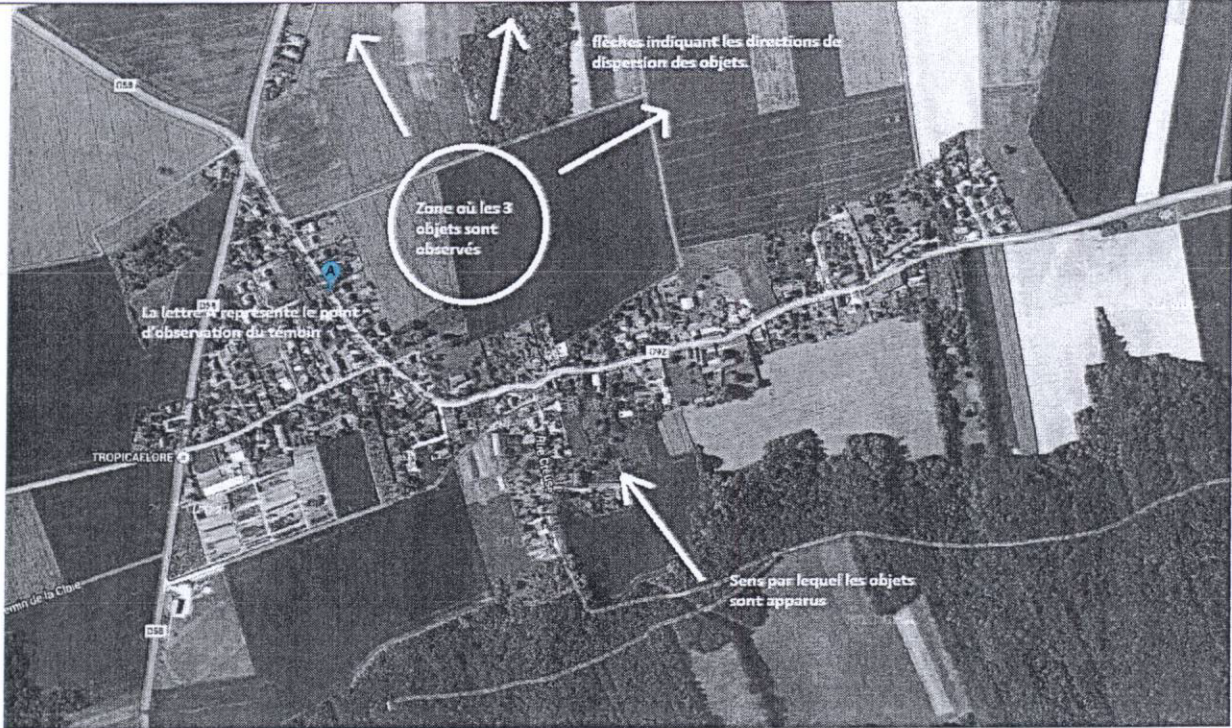


Vue générale du lieu d'observation. La lettre A représente précisément le lieu d'observation des OVNI



Vue du lieu d'observation à l'échelle de la commune. La lettre A représente précisément le lieu d'observation des OVNI.

L'Agent de Police Judiciaire



Vue générale et et représentation de l'observation.

Dont procès verbal fait et clos à
19 heures 00 minute.

e 22 avril 2014 à

L'Agent de Police Judiciaire

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
05276	01070	2014	

Nmr pièce	N° feuillet
3	1 / 1

Le jeudi 24 avril 2014 à 10 heures 00 minute.

Nous soussigné Gendarme

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité ;
suivantes :

rapportons les opérations

Ce jour, nous procédons à l'enquête de voisinage concernant les faits de l'enquête en cours,
à TREZY-LEVELAY auprès de :

4 Mme
1 Famille
6 Mme et Mr
8 Mr
5 Mme
10 Mme
12 Mme

Nous avons poursuivi cette enquête auprès des services municipaux de cette commune.

Aucun renseignement utile à l'enquête en cours n'a été recueilli lors de nos investigations.

La personne ayant déclaré le phénomène n'est pas défavorablement connue des services de la commune ou de son voisinage. L'intéressé n'est pas connu comme psychologiquement instable.

Dont procès verbal fait et clos à
10 heures 55 minutes.

le 24 avril 2014 à

L'Agent de Police Judiciaire

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice	Nmr pièce	N° feuillet
05276	01070	2014		4	1 / 1

Le samedi 06 décembre 2014 à 10 heures 50 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de Maréchal des logis Chef

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

suivantes :

, rapportons les opérations

Le 19/09/2014, M. nous informe qu'il a été une nouvelle fois observateur du même phénomène en date du 06/09/2014. Nous ne sommes pas en mesure de l'entendre au moment où il prend attache avec nous et fixons un rendez-vous ultérieur.

En dépit de nos tentatives pour reprendre contact avec M. celui-ci a annulé tous les rendez-vous fixés jusqu'à ce jour et ne se rend plus disponible pour être entendu.

En conséquence nous transmettons en l'état la présente procédure aux destinataires prévus pour ce type d'enquête.

Un exemplaire sera transmis par voie hiérarchique à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, Sous direction de la défense et de l'ordre public, Centre de renseignement et d'opérations, section renseignement outre-mer.

Un exemplaire sera transmis au Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifié (GEIPAN).

Dont procès verbal fait et clos à
2014 à 11 heures 05 minutes.

le 06 décembre

L'Agent de Police Judiciaire